

Assemblée Générale de la Société des Intérêts des Avants
le vendredi 25 mai 2018 à 19h00
à l'Institut du Châtelard aux Avants

1. Accueil et bienvenue, liste de présence et nomination des scrutateurs

Le Président Omar SOYDAN ouvre l'assemblée à 19h10. Il souhaite la bienvenue aux membres présents. Il est satisfait de la remarquable participation à cette assemblée. Il salue la présence des anciens présidents, Monsieur Gabriel NICOULIN et Madame Claire-Lise GUDET. Il salue également la présence de la Municipalité, représentée par Monsieur Olivier GFELLER. Salutations aussi à Messieurs Simon SMITH, Chef de service suppléant de Madame PELET, Monsieur Jean-Marc PROGIN, Représentant de la Police Riviera et Monsieur Silvano POZZI, Représentant du Service des Forêts. Le Président salue également les différents Services Communaux présents. Il souhaite aussi la bienvenue aux représentants des sociétés amies, représentées par Monsieur Laurent GILLIARD, Président de la Société de Développement de Caux et Monsieur Jean-Philippe SCALBERT, Secrétaire de l'Association des Intérêts de Glion. Le Président remercie aussi Madame CANALES, Directrice de l'Institut du Châtelard, pour la mise à disposition de la salle.

La liste de présence met en évidence la participation de 53 personnes.

Monsieur Gabriel NICOULIN et Madame Rachel SOYDAN sont nommés scrutateurs.

Excusés

Les membres suivants se sont excusés :

Monsieur et Madame Jean-Daniel et Suzanne TANNER-BEGUELIN

Madame Catherine PIGUET

Madame Odile MARMIER

Monsieur Jean-Pierre WIDMER

Madame Anne-Catherine SCYBOZ

Monsieur Yves NOPPER

Madame Fanny BOLLINGER

Madame Samantha BROCH

Monsieur Emmanuel GETAZ

La Famille de Monsieur Marc JEANNERET

Monsieur Daniel MARTIN, Président de la Société Villageoise de Brent et environs

Monsieur NICOLAS BÜCHLER, Président de l'Association des Intérêts de Glion

Monsieur François BORCARD, Représentant de la Caisse d'Épargne Riviera

Départs du village

Monsieur et Madame Léon et Fernande PASQUIER ont quitté le village et ont établi résidence à la Maison Saint-Marthe au Bouveret, ceci pour des raisons de santé. Ils ont fait part de leur démission de la SIA. Ils ont passé 33 années aux Avants. Ils remercient la SIA pour tout le travail effectué. Ils souhaitent longue vie à la Société et au village.

Madame Thérèse JOTTERAND a rejoint le Home Salem à St-Légier, suite à un problème de santé.

Décès

Malheureusement 4 membres sont décédés depuis la dernière assemblée générale. Se sont :
Monsieur Henri-Louis GRANDCHAMP, ancien membre du comité SIA. Il s'est passablement investi dans les sociétés régionales et a beaucoup œuvré pour le village
Monsieur Dany STOUVENIN, dit DASTO
Monsieur Jean-Marc HÄGLER, surnommé « l'Indien » ou « le Yéti »
Monsieur Chester CARONE, le Major d'homme du Chalet Monet.

La convocation à cette assemblée avec l'ordre du jour a été envoyée au moyen d'un papillon tous ménages à l'ensemble des membres et une publication est parue sur le site Internet des Avants.

Ordre du jour

Il n'y a aucune remarque. L'ordre du jour est accepté.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mai 2017

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale et les comptes 2017 ont été mis à disposition des membres sur le site Internet des Avants, ainsi qu'aux établissements locaux, le Café-Restaurant du Relais et le Bar à Café du Tramontana. Il n'y a aucune remarque sur le procès-verbal. Ce dernier est approuvé. Des remerciements sont adressés au secrétaire, Jean-Philippe BURRI, pour son excellent travail de rédaction. Il est applaudi.

3. Rapport du président et des activités 2017

Le Président débute son rapport par le compte-rendu des manifestations.

Week-end Narcisses

Durant le mois de mai, la SIA a ouvert un petit stand d'informations et de découverte sur les narcisses. Il a été effectué une grande promotion au travers de ces week-ends de présence sur le stand. Les bénévoles ont montré l'importance de l'information autour de la préservation de cette fleur. Le président remercie les personnes ayant animé le stand, ainsi que les personnes ayant préparé les pièces en bois et les panneaux. Cela représente une participation importante et le président souhaite que la Municipalité se rende compte de l'investissement qui est fourni par ces bénévoles. A noter que les jeunes du village étaient également présents à ce stand. Ils ont cueilli et vendu de nombreux bouquets de narcisses, ainsi que des crêpes.

Inauguration du Sentier des Narcisses

Cette inauguration a été célébrée le 13 mai. Des nouveaux panneaux ont été installés le long du sentier. Un stand de photos et d'informations sur les narcisses a été aménagé. Une verrée et une raclette ont été servies.

Broche Villageoise et commémoration des 100 ans de Madame Germaine COCHARD

La manifestation s'est bien déroulée. Il était cependant attendu une meilleure affluence. Les cochons étaient bien préparés et excellents. Auparavant, les personnes présentes ont eu l'honneur d'accueillir Madame Germaine COCHARD, pour célébrer ses 100 ans dans notre village. C'était un moment d'intenses émotions et un grand plaisir de la voir en si bonne santé.

Montreux Trail Festival

Une étape de ce Trail, dénommée « Freddie's Night » a traversé notre village. Cette étape, programmée le 29 juillet, se disputait en nocturne. Nous avons organisé un stand de ravitaillement. Ce fût une belle soirée passée au rythme des tambours brésiliens sur le terrain du Châtelard.

Fête Nationale

Elle s'est déroulée le 31 juillet. Le temps était beau. L'heure du début des jeux pour les enfants a été retardée à 17h00. Il a été défini un nouveau parcours du cortège avec un départ depuis le terrain de l'Institut du Châtelard. De nombreuses personnes ont défilé dans ce cortège. Ce fût une belle fête.

BUKOLIK Freeride

Cette manifestation s'est déroulée du 26 au 28 août. Les équipes d'Orgiride et du Bukolik ont animé ce week-end avec ses riders et ses soirées concerts, ceci dans la bonne humeur. Pour l'avenir, l'état de la route ne permettant plus la tenue de la descente Freeride, cette manifestation ne pourra renaître qu'une fois la Route de Sonloup remise en état. La SIA remercie les membres du Bukolik et d'Orgiride pour l'organisation de cette manifestation.

Crèche de Noël

A la dernière assemblée de la SIA, Jean-Philippe BERRA avait émis l'idée de créer une grande crèche et un arbre de Noël, avec la participation d'habitants du village. Cette idée ne s'est malheureusement pas concrétisée, car l'énergie des personnes s'est plutôt portée sur l'organisation du Combat des Reines. Il manquait aussi de la disponibilité pour créer cette crèche et cet arbre de Noël. Cette initiative sera reprise l'année prochaine.

1er Combat de Reines de la Riviera

Au mois d'Août 2017, l'association L'Étable d'Orgevaux contacte la SIA, dans le but de présenter leur projet d'organiser un Combat des Reines aux Avants. Cette société demande aussi la collaboration de la SIA dans leur projet. Après réflexion, la SIA adhère à ce projet. Il a ensuite été programmé plusieurs réunions. La date choisie pour cette manifestation était le samedi 21 octobre 2017. Ce jour, il faisait un magnifique temps automnal. Plus de 1'500 personnes ont assisté à cette manifestation, ce qui représente un beau succès. Il est à relever que l'organisation de cette fête s'est effectuée en 1 mois et demi, c'est un bel exploit. La Fédération suisse d'élevage de la race d'Hérens a d'ores et déjà recommandé d'organiser un nouveau Combat de Reines aux Avants en 2018. Celui-ci a été fixé au 20 octobre. Tous les artisans sont remerciés pour la contribution de la réussite de cette manifestation, ainsi que l'association L'Étable d'Orgevaux pour leur initiative et leur bénévolat. Des remerciements sont aussi adressés à la Commune de Montreux, à l'Institut du Châtelard, ainsi qu'à tous les sponsors et tous les bénévoles.

Fête d'Halloween

Cette fête s'est déroulée le 28 octobre sous la forme d'un concours de déguisement et d'une chasse au trésor. Plus de 80 enfants de la région et même d'ailleurs ont participé à cette fête. Ce fût une soirée réussie. Merci aux participants et à toutes les familles ayant joué le jeu pour la tournée des bonbons. Un merci particulier est adressé à la Famille UDRY et la Maison Le Point Vert pour la mise à disposition des courges pour les décorations autour de la gare.

Concert de Jazz

Un nouveau Concert de Jazz façon « New Orleans » s'est déroulé le 17 novembre à la Chapelle Protestante. Ce fût un concert grandiose avec un nombreux public. L'ambiance était sympathique. Une verrée a été organisée à l'issue du concert. Merci à la Société de la Chapelle Protestante pour l'organisation. Il est envisagé que de tels concerts soient organisés 1 à 2 fois par année. Le prochain concert est programmé pour la fin de l'année 2018.

Fenêtres de l'Avent et soirée de Noël à l'Institut du Châtelard

Les Fenêtres de l'Avent et la soirée de Noël à l'Institut du Châtelard ont égayé plusieurs fins de journée du mois de décembre. C'était des moments fort agréables.

Apéritif du Nouvel-An

Dans le but de bien emboîter le pas dans la nouvelle année, un apéritif du Nouvel-An a été servi.

Sortie à ski

Cette sortie s'est déroulée le samedi 24 février sur le domaine de La Bray, au-dessus de Château-d'Oex. 17 participants se sont inscrits. Le soleil était au rendez-vous et les conditions d'enneigement étaient parfaites. La SIA a offert l'apéritif et une petite agape dans le train du retour. Dans les nouvelles un peu moins réjouissantes, il faut relever que l'exploitation du domaine de La Bray est fortement compromise l'hiver prochain.

Sortie en raquettes

Le comité a prévu une nouvelle activité durant l'hiver, en l'occurrence une sortie en raquettes. Elle s'est déroulée le samedi 10 mars. La participation était un peu maigre, puisque seulement 7 courageux se sont présentés au départ. Il faut aussi préciser qu'une pluie fine a certainement incité quelques personnes à rester sous la couette. Il était proposé 2 parcours. Tout le monde s'est ensuite retrouvé au Chalet de La Pacoresse. Anne Catherine et Philippe Bonnet nous attendaient pour un apéritif bien mérité, suivi d'une excellente raclette. Merci Milon pour le saut de bouchon à La Planiaz. Un Grand merci aussi à Anne-Catherine et Philippe pour votre accueil chaleureux et pour les moments mémorables passés dans ce lieu paradisiaque.

Tennis

La saison de tennis a été mitigée, voir mauvaise. Il est à relever que la météo n'était pas favorable à la pratique du tennis. L'état du court est dans un état critique. Il a fallu acheter environ 2 tonnes de sable. Le Président, aidé par Messieurs Marc SANDOZ, Stéphane PERRINJAQUET, André PORRET et quelques anciens cheminots, se sont occupés de la remise en état et de l'entretien courant. Il a été constaté un nombre minime d'heures jouées et quasiment pas de location. Par contre, les abonnés habituels restent fidèles à notre court. On peut se poser la question sur l'avenir de ce court. Des arbres sont aussi à couper. Le président remercie tous les bénévoles qui se sont investis pour ce terrain de tennis.

Amélioration de l'accueil touristique

Le président remercie infiniment Monsieur Émile SCHERLY et l'équipe des bûcherons pour la confection du nouveau panneau d'accueil « Bienvenue aux Avants ». Il est aussi à signaler la réfection de la fontaine au départ du Vieux Chemin. Une grande partie des bancs du village et des hauts ont été repeints et certaines planches ont été changées. Cela a représenté un immense travail. Un grand merci donc à Monsieur Maurice ZINDER qui s'est occupé de ces travaux de réfection. Le trottoir situé devant le Bar à Café du Tramontana a également été remis en état.

Des travaux de réaménagement du Chemin des Narcisses ont été effectués. Des tables ont été posés sur ce chemin. Des nouveaux panneaux du Parc Naturel Régional Gruyère – Pays-d'Enhaut ont été installés. C'est un agrément pour les touristes et pour les randonneurs.

Le site Internet de la SIA a été renouvelé. La navigation a été remaniée de façon à ce que le site soit davantage accessible aux visiteurs, en particulier aux touristes. Le fonctionnement du nouveau site est expliqué par le président. Il remercie Madame Éliane LUDI qui a constaté une erreur dans les informations pour les lugeurs. Cette erreur sera corrigée prochainement. Les membres souhaitant publier une annonce ou un article sur le site peuvent s'annoncer à la SIA. Le président remercie chaleureusement Messieurs Giovanni PASCALICCHIO et Jean-Charles DEHRINE pour leur engagement dans la création du nouveau site. Le logo des Avants a été retravaillé, afin de lui donner un look un peu plus moderne.

Commerces locaux

Le Café-Restaurant du Relais fête ses 5 ans d'exploitation. Cet établissement va organiser 2 à 3 événements durant l'année. Il est à signaler un changement de tenanciers au Bar à Café Le Tramontana. Cet établissement a été repris par Monsieur Vincent BLANC et Madame Catherine FAVEZ. Ils ont succédé à Monsieur Laurent CAPPELLI. Tous les locaux du bâtiment de la Poste sont occupés. C'est encourageant.

Papillons tous ménages et courriels

L'année passée, il a été publié seulement 2 Avenews. La raison est que les membres du comité connaissent quelques difficultés liées à l'emploi du temps. Le président relève que le comité n'a pas encore effectué l'envoi des papillons tous ménages par courriel comme cela avait été décidé. Le président excuse le comité pour ce retard. Il promet que les prochains envois s'effectueront par courriel.

Remerciements

Le président remercie infiniment tous les villageois bénévoles pour le support infailible. Sans l'aide des habitants, le comité ne pourrait pas organiser toutes ces activités.

Il remercie aussi les membres du comité qui s'investissent de façon considérable sur les événements et les différents dossiers.

Le président remercie également le Service de la Voirie,
les bûcherons,

les responsables de la préparation de la piste de luge Messieurs Julien REYMOND et Silvano POZZI.

Merci également à Monsieur Michael BRUNISHOLZ, qui s'était aussi occupé de l'entretien de la piste dans les années antérieures.

Le président adresse aussi ses remerciements à Monsieur Jacques FAVRE et les employés de la voirie pour le nettoyage du village.

Il réitère ses remerciements à Monsieur Maurice ZINDER pour l'entretien des bancs.

Merci aussi aux facteurs, Madame Marie-Pierre REY-MERMET, Pierre DUPUIS et Philippe HENCHOZ.

Un grand merci aussi à Monsieur Yvan ISCHER pour les distributions de papillons tous ménages.

Le Président réitère ses remerciements à Messieurs Giovanni PASCALICCHIO et Jean-Charles DEHRINE pour la création du site Internet.

L'assemblée applaudit toutes ces personnes.

Fondation de la Gare

Le comité SIA et le Conseil de Fondation sont empruntés, car ils souhaitent que ce dossier évolue enfin. Une convention avait été élaborée avec l'entreprise MOB, stipulant que le propriétaire devait effectuer des travaux de rénovation du bâtiment de la Gare. Dans cette convention, il était aussi stipulé que l'entreprise MOB acceptait que la Fondation puisse disposer de l'accès et de la gestion du rez-de-chaussée, pour exploiter un lieu multiservices. La convention prévoyait qu'un bail tenant compte de diverses modalités soit signé. La convention prévoyait aussi les financements des travaux. Malheureusement, le Conseil de Fondation, qui implique la Municipalité et l'Office du Tourisme, ont estimé que le loyer était un peu trop élevé. Il était donc nécessaire de négocier le montant du loyer. A la fin du mois de décembre 2017, le président de la Fondation, Monsieur Emmanuel GETAZ, en collaboration avec Monsieur Jean-Baptiste PIEMONTESE, Conseiller Municipal, devait rencontrer l'entreprise MOB pour signer le bail et la convention. Malheureusement, suite à des changements à l'interne de la Direction de l'entreprise MOB, celle-ci a changé de stratégie et à annoncer qu'elle n'investirait plus le montant utile pour les travaux. Pour information, ce montant avoisinerait les Fr. 200'000 à Fr. 250'000. L'entreprise MOB a proposé à la Fondation de planifier des travaux plus modestes, comme une rénovation partielle de l'intérieur seulement. Cette hypothèse aurait aussi l'avantage de réduire le montant du loyer. Actuellement

l'entreprise MOB attend que la Fondation lui présente des plans d'intérieur d'aménagement. La Fondation n'a donc pas de garantie de bail, mais doit assumer des frais d'architecture, sans avoir confirmation que les travaux de transformation seront bien réalisés. Par chance, la Fondation a trouvé un architecte qui accepte d'effectuer à bien plaisir des plans d'intérieur d'aménagement. La Fondation n'est pas partisane à ce que seul des travaux de rénovation intérieur soient effectués, bien au contraire, elle prône une rénovation complète du bâtiment au frais de l'entreprise MOB. Si cette entreprise refuse d'effectuer une rénovation complète du bâtiment, il ne faudra donc pas effectuer de travaux du tout. La Fondation va encore essayer de démontrer à l'entreprise MOB, que le projet de rénovation de l'entier du bâtiment de la Gare est un projet judicieux et logique. La Fondation va aussi suggérer à l'entreprise MOB, une évolution rapide de ce dossier. Il faut aussi relever que le Conseil de Fondation est composé de personnes assumant aussi d'autres fonctions diverses et qu'il est ainsi difficile de se réunir à maintes reprises, pour avancer rapidement dans le projet. A ce jour, la SIA ne souhaite plus avancer de date d'ouverture du lieu multiservices.

Question remarque approbation

Il n'y a aucune question ou remarque concernant le rapport du président et des activités 2017. Ce rapport est approuvé par acclamations.

4. Présentation de l'agenda 2018

Le président présente l'agenda 2018. Les manifestations suivantes seront proposées en 2018 :

- 17 février Sortie à ski
- 10 mars Sortie en raquettes à neige
- fin mars Chasse aux œufs. Merci à Jean-Marc VOUILLOZ et Samantha BROCH pour l'organisation
- en mai Stands Narcisses
- 1er juin Rallye du Chablais, suivi d'un Concert Rock
- 2 juin Marché artisanal et stand Narcisses
- 21 juillet Déchetterie mobile
- 28 juillet Montreux Trail Festival avec la course « Freddie's Night ». Le parcours sera légèrement modifié par rapport à l'édition précédente et passera par la Place de la Gare
- 31 juillet Fête Nationale
- 1er septembre Fauchage de la prairie En Fiaudire par l'Association Narcisses Riviera
- 12 septembre Déchetterie mobile
- en septembre Journée Raclette
- 20 octobre 2ème Combat des Reines de la Riviera
- en octobre Fête d'Halloween
- en novembre Concert à la Chapelle Protestante
- en décembre Fenêtres de l'Avent
- en décembre Noël des enfants
- 1er janvier 2019 Apéritif du Nouvel-An
- en hiver 2019 Sortie en raquettes
- en hiver 2019 Concours de luge
- en hiver 2019 Sortie à ski
- En 2020 Organisation du 1er Août officiel de la Commune de Montreux
- En 2023 Fête au Village aux Avants

5. Présentation des comptes 2017 et rapport de la trésorière

La parole est donnée à la trésorière Anne-Catherine BONNET-MONOD. Elle informe que les comptes étaient à disposition des membres dans les 2 établissements locaux du village, ainsi que sur le site Internet de la SIA. L'exercice 2017 est très satisfaisant puisqu'il se solde par un bénéfice de Fr. 2'168.52. Dans ce solde est contenu le bénéfice réalisé par la Jeunesse des Avants, soit Fr. 1'100.-. La trésorière félicite la Jeunesse des Avants pour son engagement. Dans les produits, il est constaté que la part de la taxe de séjour diminue régulièrement. Les recettes des manifestations sont par contre très réjouissantes. Les engagements du comité et des nombreux bénévoles ont contribué à ces bons résultats. Dans les recettes diverses, il est signalé, entre autres, la recette des bassins en bois confectionnés par Jean-Philippe BERRA. La trésorière le remercie pour son travail. Les charges sont relativement stables, exceptés les frais liés au tennis. Un amortissement de Fr. 300.- sur le stock des verres a été effectué. Une réserve de Fr. 600.- a été mise au bilan dans le compte « Fond de réserve » afin de fournir à nouveau une carte pédestre. Au bilan, il figure un montant de Fr. 600.- dans le poste « matériel » correspondant à l'achat d'une remorque. Il n'y a aucune question sur les comptes 2017.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

La parole est donnée à la vérificatrice des comptes, Madame Éliane LUDI. Dans son rapport, elle stipule que les soussignés, Emmanuel GETAZ et Éliane LUDI, se sont réunis en date du 7 mai 2018 au domicile de la trésorière en vue de procéder au contrôle des comptes de l'exercice 2017. Elle affirme que toutes les pièces demandées ont été mises à disposition. Les vérificateurs ont pris connaissance en détail des comptes Pertes et Profits et du bilan au 31 décembre 2017. Après différents pointages, les vérificateurs assurent que tous les soldes concordent exactement avec la comptabilité. Les dépenses sont très bien maîtrisées par le comité et la trésorière. La comptabilité est claire, précise et très bien tenue. L'exercice boucle avec un bénéfice de Fr. 168.52 après amortissement. Les vérificateurs des comptes ont constaté une très forte baisse de l'apport de la taxe de séjour. En 2015, la SIA touchait encore Fr. 13'400.-. Cet apport est descendu à Fr. 9'700 en 2016 et à Fr. 7'500.- en 2017, ceci malgré les efforts du comité, qui a pour but de faire vivre le village. Sur la base de cet examen, les vérificateurs proposent à l'assemblée générale :

- d'accepter les comptes tels qu'ils ont été présentés
- de donner décharge à la trésorière, avec remerciements pour l'excellent travail
- de donner décharge, conformément aux statuts, à la trésorière, au comité ainsi qu'aux vérificateurs des comptes pour l'exercice 2017.

7. Approbation des comptes 2017, du rapport des vérificateurs, décharge du comité et des vérificateurs

Les comptes et le rapport des comptes sont approuvés à l'unanimité. Le rapport des vérificateurs des comptes est approuvé à l'unanimité. L'assemblée donne décharge à l'unanimité au comité et aux vérificateurs des comptes de leur mandat. Le président remercie la trésorière pour la tenue des comptes. Il adresse aussi ses remerciements aux vérificateurs des comptes pour leur dévouement.

8. Nomination des vérificateurs des comptes 2018

Il est décidé d'instaurer un tournus pour les vérificateurs des comptes. Madame Éliane LUDI accepte de fonctionner comme vérificatrice pour une année. Monsieur Philippe GUEX est nommé 2ème vérificateur. Merci à lui pour son engagement. Comme suppléant(e), il est nommé Madame Lucia BLANK. Merci également à elle pour son engagement. Les vérificateurs pour l'année à venir sont applaudis.

9. Présentation du budget 2018

La parole est redonnée à la trésorière pour la présentation du budget 2018. Elle informe qu'il a été tenu compte de la diminution de la contribution de la taxe de séjour. Dans les manifestations, il peut y avoir de grandes variations des recettes en fonction des conditions météorologiques. Le budget présente un léger bénéfice de Fr. 200.-. Au cas où la taxe de séjour continue à baisser, il faudra envisager une augmentation des cotisations dès l'année prochaine. Le président informe que la diminution de la taxe de séjour est survenue en 2016 suite à la modification du règlement sur la taxe de séjour. En outre, l'année passée, il avait été présenté un plan où la taxe de séjour envisageait de rétribuer les associations en fonction du nombre de membres. Il serait souhaitable de savoir qu'est-ce qu'on entend par membre ? Est-ce une personne ? Est-ce une famille ? Est-ce un membre qui paie ? Est-ce un membre qui ne paie pas ? Le président relève que la société organise des stands narcisses durant les week-ends du mois de mai, travail qui devrait être dévolu à l'Office du Tourisme. Comme c'est la SIA qui s'occupe de la gestion de ces stands narcisses, il semblerait qu'elle pourrait réclamer un montant un peu plus élevé de la part de la taxe de séjour. Il est à supposer que Monsieur le Conseiller Municipal Olivier GFELLER donnera des informations à ce sujet lors de son intervention.

Monsieur Jean-François PASQUIER relève que les cotisations des membres ont également baissé, car, l'année passée, plusieurs membres, dont lui-même, n'ont pas reçu de bulletin de versement pour le paiement de la cotisation. Cette année, il n'a pas reçu à nouveau de bulletin de versement. Il suggère que la SIA s'en réfère à la liste des membres de l'année 2015 pour l'envoi des convocations à l'assemblée générale et des bulletins de versement pour les cotisations. Le président répond qu'une nouvelle procédure a été mise en vigueur cette année. Il explique, qu'en cas de versement d'un montant supérieur par rapport à la cotisation effective, les sommes supplémentaires sont dorénavant versées dans le compte « don ». Si on additionne les montants des cotisations et des dons, on arrive environ aux mêmes montants que les années précédentes. Par contre, la SIA devra s'enquérir sur la raison pour laquelle Monsieur Jean-François PASQUIER n'a pas reçu, à 2 reprises, ni convocation à l'assemblée générale, ni bulletin de versement. La SIA va aussi apporter une mention sur la prochaine édition de «Les Avenews », rappelant le paiement des cotisations. Il n'y a pas d'autre remarque. Le budget 2018 est approuvé à l'unanimité.

10. Élection du comité

Pour rappel, les membres du comité sont éligibles d'année en année, au même titre que le président. Tous les membres du comité, c'est-à-dire Omar SOYDAN, Jean-Philippe BERRA, Anne-Catherine BONNET-MONOD, Dyane SANDOZ, Pierre DUPUIS, Jean-Marc VOUILLOZ et Jean-Philippe BURRI, sont motivés à poursuivre leurs activités au sein du comité. L'entente est très bonne et le comité est solidaire. Tous les membres du comité sont élus par acclamations. Il est rappelé que les membres du comité fonctionnent bénévolement.

11. Élection d'un(e) président(e)

Le président actuel, Omar SOYDAN, est élu dans sa fonction par acclamations. Il est motivé à fonctionner une année supplémentaire. Merci Omar. Il remercie les membres pour la confiance témoignée.

12. Divers et propositions individuelles

Monsieur le Conseiller Municipal Olivier GFELLER apporte les salutations et les remerciements des Autorités Communales. Merci pour l'invitation. Il remercie aussi le comité pour son engagement. Il relève le remarquable enthousiasme et l'intérêt de la SIA pour les narcisses. Les Autorités Communales sont conscientes et sensibles aux efforts fournis par la société. Grâce à la reconquête des narcisses, la SIA contribue au rayonnement de la Commune. Monsieur Olivier GFELLER félicite aussi la SIA pour le nombre et la diversité des activités, ainsi que pour le dynamisme manifesté. Il adresse aussi ses remerciements pour la contribution de la SIA à la vie associative. Il relève aussi la remarquable contribution de la Jeunesse des Avants. Il ajoute avec humour que le centre géographique de la Commune de Montreux est en train de supplanter le centre du bas dans le domaine des activités de loisirs et des activités festives. Concernant les travaux dans la région, le planning pour la réfection du chemin de Peccaux et la réalisation des collecteurs est encore à définir. La construction d'un collecteur d'eau usée à Orgevaux est programmée en 2019. Pour la réfection du Tunnel des Avants, suite aux contacts avec l'entreprise MOB, les travaux vont débuter en 2020. Concernant l'obtention de l'Internet à haut débit, suite aux contacts avec Swisscom, la mise en service du raccordement devrait intervenir en juin 2018. Au sujet des places de parc, des discussions ont eu lieu avec la Clinique de Sonloup et l'Institut du Châtelard. Ces discussions ont permis de trouver des solutions pour diminuer l'utilisation des places de stationnement sur le domaine public. Une nouvelle disposition sera mise en place durant les travaux afin de garantir une offre suffisante pour le stationnement des véhicules pour l'été 2018. Au sujet du réaménagement de la Place de la Gare, un postulat a été déposé au Conseil Communal. Le Service de l'Urbanisme informe la SIA que ce dossier est en suspens dans l'attente d'une nouvelle concertation avec les différents partenaires concernés. Les études de révision du plan général d'affectation des hauts sont en cours. Les travaux de la Clinique de Sonloup arrivent à terme. L'exploitation de la Clinique est programmée au mois de novembre 2018. Les travaux en cours à l'Hôtel des Sports sont arrêtés suite à la mise en faillite du précédent propriétaire. A ce jour, il n'y a aucune information sur la finition des aménagements extérieurs. Les travaux prévus par la société SIGE sur la Route des Narcisses s'effectueront entre les années 2018 à 2020.

Le président précise que les travaux du Tunnel des Avants débiteront après les travaux de la société SIGE.

Monsieur Jean-Philippe SCALBERT, Secrétaire de l'Association des Intérêts de Glion, apporte les salutations du village de Glion, des membres du comité et de son président, Monsieur Nicolas BÜCHLER, excusé ce soir. Il félicite la SIA, pour le nombre impressionnant de manifestations et d'animations organisées dans le village des Avants.

Monsieur Florian DESPOND profite de la présence du Conseiller Municipal Olivier GFELLER pour l'inviter à faire le relais entre la Municipalité et le comité de la taxe de séjour. Le souhait de Monsieur Florian DESPOND est de garder ce qui est existant, voir améliorer les modalités de la taxe de séjour.

Monsieur Laurent GILLIARD, Président de la Société de Développement de Caux, adresse les salutations du comité de la Société de Développement de Caux. Il félicite la SIA pour ses nombreuses activités à l'intention des villageois et aussi pour ses activités à but touristique. Il

apprécie l'engagement du comité de la SIA relatif aux modalités de la taxe de séjour et nous invite à poursuivre nos recherches dans ce dossier. Bravo aussi aux villageois qui investissent énormément de temps et d'énergie dans les activités, en contribuant ainsi au rayonnement du village.

Monsieur Gabriel NICOULIN relève que lors de l'assemblée de l'année dernière, il avait émis une demande de prolongation d'un train de Chamby à Les Avants. Il remercie la SIA d'avoir formulé sa demande et la Municipalité de l'avoir exaucé.

Clôture de l'assemblée

Le président informe qu'en 2ème partie d'assemblée, il sera présenté quelques photos des manifestations 2017. Après cette présentation, une verrée est organisée et chacun peut y participer. L'assemblée et close à 20h33.

Le secrétaire

Jean-Philippe Burri